



«Le Réseau des avocates et avocats contre la peine de mort» a appelé vendredi à l'abolition de cette peine et à sa transformation en une peine alternative de durée délimitée.

Dans un rapport publié à l'issue de la visite de détenus condamnés à la peine de mort, le coordinateur du Réseau, Abderrahim Jamai a proposé, lors d'une conférence de presse d'abolir cette peine pour les détenus qui ont purgé plus de 15 ans de prison, en appelant à intégrer les condamnés à la peine de mort parmi les autres détenus conformément aux critères de coexistence et d'harmonie.

Le Réseau a en outre appelé à la tenue d'assises nationales sur la condition des prisons à l'aune des derniers développements politiques et juridiques sur les plans national et international et à analyser la situation dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Kénitra, notamment en ce qui concerne la défense des détenus et la garantie de leur sécurité aux plans social, sanitaire et familial.

«Il importe désormais de développer les capacités humaines et matérielles des fonctionnaires œuvrant dans le quartier des condamnés à mort de la prison de Kénitra, pour assurer leur protection et protéger leurs familles psychologiquement et socialement», a insisté le Réseau appelant à «étudier les moyens pratiques, sociologiques et culturels susceptibles de garantir un traitement véritable quant à la condition des condamnés à la peine capitale». Dans ses recommandations, le Réseau a estimé opportun d'«installer des caméras dans ce quartier pour être au fait de tous les abus commis contre la dignité des détenus et d'organiser des stages en faveur des fonctionnaires de ce quartier sur la défense des droits de l'Homme et la protection de la sécurité des détenus contre les atteintes corporelles et psychologiques».

Le rapport a fait observer que les condamnés à mort auxquels le Réseau a rendu visite à la prison centrale de Kénitra «ont le sentiment que leur condamnation à la peine capitale n'a pas été juste» et que leur «sanction n'a pas été révisée depuis qu'elle a été prononcée, sans oublier que ce quartier et les geôles des détenus sont isolés et exigus».

Quant à la visite du Réseau à des femmes condamnées à la peine de mort dans les prisons d'Oujda et d'Essaouira, le rapport a indiqué que ces dernières «souffrent sur le plan sanitaire et ont besoin de soins et d'un suivi médical». Outre cette conférence de presse initiée avec le soutien de «l'Alliance marocaine pour l'abolition de la peine de mort», le Réseau va organiser une rencontre de formation en faveur de son conseil, de ses bureaux et de ses sections, en parallèle avec la tenue d'un séminaire placé sous le thème «L'avocat, une force réelle pour abolir la peine capitale». [Joomla SEO powered by JoomSEF](#)